

Affaires courantes

peine, on a réussi comme par enchantement à étudier sa demande à Detroit, au Michigan.

Je voudrais bien que le ministre explique pourquoi la demande de M. Karri a été étudiée de façon accélérée alors que des milliers de gens attendent depuis des années que leur demande soit étudiée.

Une voix: Deux poids deux mesures.

Une voix: La même situation se produit pour les joueurs de hockey qui entrent au Canada.

L'hon. Bernard Valcourt (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, il arrive parfois que des gens interviennent. Les députés le font souvent pour tenter d'accélérer l'entrée au Canada d'une personne. J'étudierai ce cas particulier et je ferai rapport au député.

* * *

[Français]

LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL DU QUÉBEC

M. Phillip Edmonston (Chambly): Monsieur le Président, ma question s'adresse au vice-premier ministre. On a appris ce matin par *Le Devoir* que le gouvernement songe à établir un ministère ou une agence pour veiller sur le développement régional du Québec. C'est une question qui a été posée, mais on n'a pas eu de réponse. C'est une question à laquelle je veux avoir une réponse. Est-ce que le gouvernement a consulté avec le Québec, avec le ministre au Québec? Quand ont-ils consulté, avec qui et quelle est la réponse? Finalement, l'ancien ministre des Affaires extérieures a-t-il été consulté?

L'hon. Benoît Bouchard (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, j'ai répondu à cette question tout à l'heure, mais pour le bénéfice de mon collègue, je vais répéter de nouveau ce que j'ai dit tantôt. Quelque gouvernement que ce soit au Canada, qu'il soit au niveau du fédéral ou des provinces, lorsqu'il définit une structure administrative ne consulte pas les autres gouvernements. La structure est définie par le gouvernement et deuxièmement, il est très évident que mon collègue n'a aucune opposition au fait que nous nous donnions les mécanismes pour servir le développement régional au Québec.

AFFAIRES COURANTES

• (1500)

[Traduction]

RÉPONSES DU GOUVERNEMENT À DES PÉTITIONS

M. Albert Cooper (secrétaire parlementaire du ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes): Monsieur le Président, conformément au paragraphe 36(8) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, la réponse du gouvernement à 11 pétitions.

[Note de l'éditeur: Voir les Procès-verbaux d'aujourd'hui.]

* * *

DÉCRETS DE NOMINATION

DÉPÔT

L'hon. Charles Mayer (ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien et ministre d'État (Céréales)): Monsieur le Président, j'ai le plaisir de déposer, dans les deux langues officielles, un certain nombre de nominations par décret qui ont été faites par le gouvernement.

Conformément aux dispositions du paragraphe 110(1), ces nominations sont renvoyées d'office aux comités permanents pertinents, dont une liste est jointe.

* * *

PRIVILÈGES ET ÉLECTIONS**PRÉSENTATION DU PREMIER RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT**

M. Chuck Cook (North Vancouver): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter, dans les deux langues officielles, le premier et dernier rapport du Comité permanent des privilèges et des élections portant sur la question de privilège soulevée par le député de Scarborough—Rouge River au sujet du septième rapport du Comité permanent de la justice et du solliciteur général.

Le comité a entendu les diverses parties en cause, soit le solliciteur général de l'époque, le député de Scarborough—Rouge River et le Commissaire intérimaire à la protection de la vie privée.³ Le comité a aussi demandé l'opinion du bureau du légiste et conseiller parlementaire, et de trois experts.